## SKIKDA

# Échange culturel entre la bibliothèque Bouyala et l'UNJA

***L'émission «Binatna» reprend du service à la bibliothèque communale de Bouyala après un arrêt qui aura duré des mois, saison estivale et échéances électorales obligent.***

La confrontation a mis face-à-face un groupe d'étudiants affiliés à l'UNJA et le groupe d'adhérents de la bibliothèque de Bouyala. Elle a tourné au profit de la dernière citée, avec un score de 50 contre 30. L'émission est conçue par le service des activités culturelles de la bibliothèque, elle s'articule autour d'une série de questions-réponses portant sur cinq thèmes : culture générale, histoire, sciences de la nature et de la vie, religion et littérature arabe. La manifestation est ponctuée aussi par diverses activités qui projettent sous les feux de la rampe des talents certains et promoteurs. La poésie révolutionnaire a été au menu avec la lecture de recueils par Mohammed Gari. Karima Hebhoub, étudiante à l'université 20-Août-55, un nom inconnu, a charmé le public par la présentation de récitals populaires mettant en valeur le combat de moudjahidine du territoire de Skikda, Amar Bendiche plus particulièrement. Une chorale de la bibliothèque, composée des deux paliers primaire et moyen répétant dans l'exiguë bâtisse communale, a exécuté une série de chants en l'honneur de la Révolution algérienne. Parmi les invités figure un nom connu, Abou El Madjd, de l'association El Manar, qui, égal à lui-même, a entonné des chants religieux style moderne. L'animation a été rehaussée par le talent bénévole de Fares. A souligner que cette manifestation culturelle s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de la commémoration de la journée du chahid. La première était destinée aux élèves du cycle moyen, au cours de laquelle deux CEM, Bouzghaia et Ibn Khaldoun, mitoyens à la Bibliothèque, ont été confrontés dans un concours culturel.

Un programme d'activités culturelles a été également élaboré et transmis à la direction de la culture de la commune, qui, l'a étalé sur toute l'année, et ce, dans le but d'animer la scène culturelle locale et répondre, conjoncturellement, aux besoins institutionnalisés en la matière.

**Zaïd Zoheïr**

## ADRAR

# Journée internationale de la Protection civile

***La Protection civile d'Adrar a élaboré un vaste programme culturel et sportif qui coïncide avec la Journée internationale de la Protection civile. Le slogan retenu cette année : "La protection civile et les actions de sauvetage".***

Des agents en tenues d'intervention ont démontré encore une fois tout leur courage et leur intrépidité face au danger par des exercices de simulation longtemps applaudis par les présents. La loi relative au plan Orsec est clairement prise en considération et existe à trois niveaux différents : wilaya, commune, unité. Ainsi l'on dénombre 386 éléments (tous corps confondus) dévoués à la tâche quotidienne : sauver autrui même au péril de leur vie.

Cette cérémonie est rehaussée par la présence d'une importante délégation conduite par le wali où l'on a remis des grades aux promus ainsi que des coupes aux lauréats des tournois sportifs. L'exposition du matériel utilisé, les statistiques des différentes opérations de secours corroborent le caractère impétueux qui se peaufine au fil des ans pour aboutir à une formation soudée capable de réagir de jour comme de nuit pour sauver et prêter main forte à ceux qui sont dans le besoin.

**El Hachemi S.**

# Séminaire d'information sur la santé au travail

***L'association Rofiada des paramédicaux et l'ESP d'Adrar ont organisé un premier séminaire sur la santé au travail et la prévention des risques professionnels.***

Dans l'enceinte de l'école paramédicale d'Adrar, qui a subi des aménagements d'embellissement faisant d'elle une véritable salle de conférences, ce séminaire constitue, en effet, un palan et garantit l'échange entre employeurs, travailleurs, partenaires sociaux et spécialistes de la sécurité et de la santé au travail. Il s'agit en outre de sensibiliser les participants afin de parvenir à identifier les risques professionnels et surtout les prévenir car l'objectif principal demeure, bien entendu, la protection physique et psychique des personnes. En somme, il est demandé à chacun de s'investir davantage pour une meilleure prévention afin de préserver le travailleur et les caisses de l'Etat. Beaucoup de personnes sont impliquées dans la réussite de ce séminaire comme M. Selkh, président de l'association, les docteurs Ousma et Ben Tolba…

Les thèmes retenus sont nombreux et variés : «Médecine du travail, sa législation, ses accidents, sa prévention» et «les maladies professionnelles», comme le définit clairement la loi relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.

**E. H. S.**

## SIDI-BEL-ABBÈS

# Les résidents de Attar Belabès s'insurgent contre l'administration

***Dans une pétition adressée à la Maison de la presse, les résidents de la cité Attar Belablès de l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès s'insurgent contre ce qu'ils appellent "agissements de la direction" après qu'une excursion prévue pour le jeudi 28 février dernier ait fait l'objet d'une annulation suite à des contestations qui ont agité dans cette même journée la résidence.***

D'après les signataires de la pétition, des véhicules qui devaient assurer le transport des étudiants vers la faculté des sciences économiques ont été utilisés pour l'excursion lésant les premiers cités.

De plus, les plateaux-repas prévus pour cette sortie en plein air étaient de moindre qualité et quantité, alors que des centaines d'autres, disent-ils, sont sortis de la résidence vers des destinations inconnues. Devant cette situation, les contestataires disent s'être insurgés contre ces agissements, d'où des remous qui ont mené à l'annulation de l'excursion prévue. Les signataires disent dénoncer les agissements des responsables de la résidence et leur font endosser la responsabilité des conséquences qui peuvent en découler. D'un autre côté, l'Union générale estudiantine libre (Ugel) a elle aussi adressé à la Maison de la presse un communiqué où elle dénonce «les comportements et agissements des responsables de la résidence Attar-Belablès». L'Union des étudiants note que la résidence telle qu'elle se présente actuellement ne contribue nullement à l'épanouissement de l'étudiant : manque de programme culturel, non-réfection de la bibliothèque et sa pauvreté en ouvrages nécessaires aux études du système LMD, absence de multiservices, manque d'entretien des pavillons, absence de douches fonctionnelles, d'éclairage public... Elle décrie aussi les coupures intempestives d'électricité et de l'eau, les agressions commises par des étrangers à la résidence et note la disponibilité du transport pour l'administration et son absence pour les résidents.

Achevant son communiqué, l'Union des étudiants fait noter que dans cette situation, seul l'étudiant pauvre est pénalisé.

**A. M.**

## PERSONNEL DU CFPA DE SFISEF

# La nouvelle grille des salaires contestée

***Dans un communiqué adressé à la Maison de la presse, le personnel du CFPA de Sfisef conteste la nouvelle grille des salaires qui les «lèsent», soulignent-ils, en comparaison avec d'autres secteurs prenant en exemple celui du cycle moyen de l'éducation nationale.***

L'acte d'ordonnance exécutive du 23.02.2008 incluant les arrangements transitifs de l'ordonnance présidentielle du 29.09.07, qui délimite la grille des salaires de cette frange de fonctionnaires, lèse énormément le CFPA, d'après le communiqué, dont l'emploi du temps des enseignants et les charges sont beaucoup plus importantes.

Il ressort dudit communiqué que l'enseignant du moyen est classé à la catégorie 11 alors que celui du CFPA à la 10 alors qu'il était à la 14/2 ; l'économe à la 12, alors que celui de la formation professionnelle à la 11, le surveillant général du CFPA se retrouve reculant à la catégorie 09 malgré les conditions de son recrutement qui exigent que celui-ci doit être enseignant permanent et avoir cumulé 5 années d'enseignement pour prétendre à ce poste. Le communiqué souligne aussi une autre classification qui vient aussi léser le conseiller de l'orientation de la valorisation professionnelle. Celui-ci se voit classé à la catégorie 10 malgré son diplôme de licence.

Il apparaît clairement dans le communiqué que la nouvelle grille des salaires ne répond nullement aux attentes du personnel du CFPA dont la réaction ne s'est point faite attendre.

**A. M.**

## TIZI-OUZOU

### PORTES OUVERTES DE LA PROTECTION CIVILE

# «Sauver ou périr»

L'unité de la Protection civile de Draâ-Ben-Khedda était en fête à l'occasion du 1er mars, Journée mondiale de la Protection civile. Outre une exposition sur l'activité des sapeurs-pompiers et un bilan exhaustif puis une visite guidée au profit des élèves de l'école primaire Boucena, une sympathique réception a regroupé les autorités civiles et militaires ainsi que des représentants de la société civile, ponctuée par des remises de cadeaux aux pompiers retraités. Le chef de daïra et le P/APC ont, dans leur intervention, rendu un vibrant hommage à ce corps pour son dévouement et sa disponibilité.

Cette unité, ouverte le 1er mars 2003, compte plus de 50 sapeurs-pompiers et couvre toute la partie ouest de Tizi-Ouzou. A l'échelle de la wilaya, ces cinq dernières années, ce sont près de 57 420 interventions dont 12 556 rien que pour l'année 2007 lors d'accidents de la circulation, d'évacuations sanitaires, asphyxies, feux de forêt, incendies et surtout les interventions au niveau des plages que ce corps a comptabilisées. Cette journée se voulait, en somme, un hommage aux victimes du devoir et une halte d'évaluation pour des conquêtes futures au service du citoyen.

**Tayeb B.**

### LARBAÂ-NATH-IRATHEN

# Reprise des travaux de réalisation du gaz de ville

L'entreprise chargée de la réalisation du projet de gaz de ville reprendra incessamment ses travaux jusque-là bloqués au niveau du village Boudjeha, selon les services de la DMI de la wilaya de Tizi-Ouzou. La nouvelle de l'arrivée du gaz de ville dans les foyers a été accueillie avec enthousiasme par les citoyens des communes de Larbaâ-Nath-Irathen et d'Aït-Oumalou. A cet effet, trois entreprises ont été choisies par l'agence Sonelgaz pour effectuer 1 000 branchements répartis en trois lots. Il est à signaler qu'une redevance financière de 10 000 DA fixée par la loi de finances 2002 doit être payée par chaque citoyen bénéficiaire à la Sonelgaz avant le branchement. Pour plus de sécurité, les installations intérieures seront faites par des artisans agréés par Sonelgaz.

# Les activités reprennent au centre culturel

Le centre culture H'sen-Mezani de la commune de Larbaâ-Nath-Irathen, dont les activités culturelles étaient à l'arrêt depuis quelques mois suite à des travaux de réfection, vient de retrouver sa vocation. Le mouvement associatif de cette commune, jusque-là paralysé par la non-disponibilité de cet espace où il pouvait se produire, est actuellement en pleine activité de préparation dans le cadre de la concrétisation de ses plans d'action. Un éveil culturel et un engouement pour la création et la production sont affichés par les associations activant sur le territoire de la commune. En effet, c'est l'association culturelle Anac Adelsm Nath-Irathen qui a ouvert le bal de cette année culturelle en rendant hommage au chanteur compositeur Dalil Omar au centre culturel H'sen-Mezani les 21 et 22 février 2008.«L'espace du centre culturel est maintenant disponible, notre action culturelle est soutenue, encouragée et aidée par le P/APC de Larbaâ-Nath-Irathen. A nous maintenant d'activer», nous dira le président de l'association.

**Hamid Meradji**

### AIN-EL-HAMMAM

# Une nouvelle flambée des produits alimentaires

Au moment où les fonctionnaires tentent d'arracher une augmentation des salaires suite à l'érosion de leur pouvoir d'achat, de nouveau, les prix des produits de première nécessité flambent. A la grille des salaires, on oppose des tarifs qui érodent notamment les petites bourses. Que dire des smicards ? «Nous n'avons rien compris à l'augmentation de certains produits de base chez nos habituels fournisseurs qui nous surprennent, alors qu'à la source, ils connaissent une stabilité», dira un commerçant détaillant. Après le bidon d'huile de 5 litres qui a atteint les 850 DA, les rumeurs parlent du prix du sucre qui varie entre 43 et 46 DA. «Certains grossistes spéculateurs stockent leurs marchandises en attendant la confirmation officielle», confie le propriétaire d'une supérette d'alimentation.

«Peu importe la qualité de l'huile, d'autant plus que la nôtre «l'huile d'olive (ndlr)» fait défaut cette année en raison d'un très faible rendement, nous nous efforçons d'acheter la dernière qualité», dira, accablé, un vieux père de famille. «Il est à se demander si ce n'est pas de la provocation en guise de réponse à tous ceux et celles qui revendiquent une augmentation de salaires», dira-t-on. Dans tous les cas de figure, le consommateur, qui n'a aucune sécurité, ne sait plus où donner de la tête pendant que la rumeur continue de semer la pagaille quant aux autres augmentations. Il reste à savoir, enfin, pourquoi certains commerçants se précipitent à revoir leurs tarifs à la hausse avant même que ces derniers ne s'appliquent à la source ?

**A. Saly**